



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Rapport de synthèse

Premier Cours régional de cadres pour la prévention
de l'extrémisme violent (PEV) à l'adresse des membres de
la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)

6-9 août 2019
Yaoundé, Cameroun





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Rapport de synthèse

Premier Cours régional de cadres pour la prévention de l'extrémisme violent (PEV) à l'adresse des membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC)

**6-9 août 2019
Yaoundé, Cameroun**

Table des matières	
<i>Encadré : Note sur la méthode de rapport et la méthodologie du Cours</i>	P.3
I. Introduction	P.3
<i>Encadré : L'Union africaine, son référentiel et le CAERT</i>	P.4
<i>Encadré : Les « Conversations régionales pour la PEV », une initiative entre la Suisse et l'Afrique</i>	P.5
II. Le premier Cours régional de cadres pour la PEV en Afrique centrale	P.5
i. <i>Concept et enjeux</i>	P.5
ii. <i>Objectifs</i>	P.6
iii. <i>Méthodes et ressources</i>	P.6
III. Les thèmes de la PEV	P.7
<i>Encadré : L'articulation du Cours régional pour la PEV</i>	P.7
• Comprendre les moteurs de l'EV et les motivations pour rejoindre un groupe EV	P.7
<i>Encadré : De l'espoir à la violence</i>	P.8
• Les cadres régionaux et nationaux de PEV	P.8
• L'approche de la PEV et la sécurité humaine	P.8
• Le dialogue comme outil de la PEV	P.9
• Le rôle des acteurs politiques dans la PEV	P.9
• Le rôle de la justice dans la PEV	P.10
• Le rôle des Forces de Défense et de Sécurité dans la PEV	P.10
• Le rôle de femmes dans la PEV	P.10
• Le rôle des médias dans la PEV	P.11
• Le rôle du secteur privé dans la PEV	P.11
• Le rôle de la recherche dans la PEV	P.11
• Les groupes d'autodéfense	P.11
• Les victimes et les ex-engagés	P.12
IV. Bilan et conclusions	P.12
<i>Encadré : Quelques pointeurs pour engager une action de PEV</i>	P.14
Annexe – Références utiles	P.15
Note des responsables du Cours	P.16

I. Introduction

L'extrémisme violent n'a pas de frontière et d'une manière ou d'une autre, pour ne parler que du continent africain, toutes ses régions connaissent ce phénomène, à des moments et degrés différents. Les liens qui unissent les différents groupes armés qui relèvent de cette appellation, nationaux ou transnationaux, sont, pour beaucoup, connus. Ce qui l'est moins, c'est la dynamique géographique de son développement, en particulier en Afrique centrale où près de la moitié des pays membres de la CEEAC en subissent les effets directs, sous différentes formes.

Si la compréhension des activités des groupes extrémistes armés s'affine peu à peu pour ce qui est du Sahel, de l'Afrique de l'Ouest et du Bassin du Lac Tchad, et ceci grâce aux travaux des chercheurs et aux échanges entre responsables gouvernementaux, locaux, forces armées et membres de la société civile, les récentes manifestations de violence extrême en Afrique centrale (en particulier en RDC, en RCA, au Cameroun et au Tchad) suscitent les préoccupations légitimes des gouvernements et des sociétés de la région.

Ces inquiétudes se fondent en particulier sur la poursuite des activités de Boko Haram, et ses ramifications potentielles sur l'ensemble de la région, la présence d'un nombre important de groupes armés en RCA (une vingtaine, sans doute, qui contrôlent 80 % du territoire national et qui comptent de nombreux mercenaires étrangers dans leurs rangs), celle, toujours active, de la Lord Resistance Army, les exactions commises par différents groupes armés, et ils sont de plus en plus nombreux, à l'Est de la RDC, dont le principal, les ADF (Allied Democratic Forces, un groupe rebelle d'origine ougandaise qui se réclame de l'Etat islamique), les convoitises reconnues des groupes extrémistes violents sur les richesses mal protégées de plusieurs pays de la région et les liens existant entre trafics de tous types, banditisme transfrontalier, responsables politiques locaux ou régionaux, possibles présences de FDS étrangères et mouvements armés.

A cela s'ajoute que l'apparition et la propagation de ces groupes armés et leur propagande sont favorisées par l'existence à grande échelle de facteurs de fragilisation. Il peut être cité les antécédents historiques, la montée du non-emploi et la réduction des opportunités socio-économiques (sous la pression aussi de la poussée démographique mal maîtrisée), le développement inadéquat des infrastructures essentielles, les tensions inter confessionnelles et inter communautaires, les conflits latents, non résolus ou mal résolus, les nombreuses lacunes de gouvernance, l'absence de culture de dialogue, les griefs socio-politiques.

Si l'essentiel des quatre sous-régions de l'Afrique bénéficient d'une attention relativement élevée - traduite par l'important volume de ressources allouées aux nombreux programmes de

Note sur la méthode de rapport et la méthodologie du Cours

Nous avons fait le choix éditorial de ne pas présenter les travaux de ce premier Cours régional pour la PEV en Afrique centrale comme un rendu magistral, mais de faire place et honneur aux échanges que les introductions thématiques faites par les animateurs des différents modules n'ont pas manqué de susciter – ce que d'ailleurs les responsables du Cours avaient souhaité en aménageant de tels espaces d'échange dans sa méthodologie et son programme de travail. Les sujets reflétés ci-après sont donc abordés en tenant compte à la fois des apports de cadrage et des débats, riches en échanges d'expérience et en questions ouvertes.

Nous espérons qu'ainsi cette lecture sera aussi instructive et stimulante que le fut ce « Cours-Rencontre ».

lutte contre le terrorisme, parfois de prévention de l'extrémisme violent (PEV), ce n'est malheureusement pas le cas pour sa région centrale. Il sied d'ailleurs de noter que les capacités des différents Etats à répondre à la menace y sont à des niveaux divers.

C'est fort de ce constat que le **Centre africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme de l'Union africaine (CAERT)**, situé à Alger, voir encadré) a initié, en partenariat avec la **Division Sécurité humaine (DSH) du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse**, ce premier Cours régional pour la prévention de l'extrémisme violent, à l'adresse des pays de la région, regroupés au sein de la **Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (CEEAC)**, dont le siège est à Libreville, Gabon). Tenu à Yaoundé, au Cameroun, du 6 au 9 août 2019, il a bénéficié du soutien du **Centre africain d'Etudes Internationales, Diplomatiques, Economiques et Stratégiques (CEIDES)**.

L'Union africaine, son référentiel et le CAERT

Le Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT) a été créé, en tant que structure de la Commission de l'Union Africaine, conformément aux dispositions contenues dans la section H, paragraphes 19 à 21 du Plan d'action de l'UA pour la prévention et la lutte contre le terrorisme en Afrique (2002). Les objectifs fixés lors de sa création étaient d'assister les pays africains dans la construction et le renforcement de leurs capacités de prévention et de lutte contre le terrorisme, ainsi que d'assurer le rôle d'outil de veille et d'alerte et de compléter l'action internationale en renforçant la coopération entre les pays africains dans ces domaines. Des décisions ultérieures d'organes politiques de l'UA étendent ce mandat à la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent.

La Commission de l'UA, par le biais du CAERT, œuvre à :

- Renforcer les capacités des Etats à prévenir et lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent, (stratégies et POA, formations, conseils...) ;
- Promouvoir une meilleure interaction et coordination institutionnelle aux niveaux national et régional et un meilleur développement du Mécanisme d'Alerte Précoce ;
- Œuvrer à l'amélioration du cadre politique et juridique de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent ;
- Conduire et promouvoir la recherche sur les questions de terrorisme et d'extrémisme violent.

Ce cours, en promouvant une approche multidimensionnelle, basée sur le concept de « Sécurité humaine » pour éradiquer l'EV et le terrorisme dans les Etats membres de l'Union Africaine, s'inscrit dans la ligne droite de ce mandat du CAERT.

Si ce premier Cours régional pour la PEV en Afrique centrale a connu un franc succès, c'est vraisemblablement que dans ce contexte sécuritaire tendu, les Etats de la région ont constaté que la solution exclusivement militaire retenue pour combattre ces groupes a aujourd'hui montré ses limites et qu'il convenait, par conséquent, d'associer à leurs stratégies l'ensemble des composantes de la société pour des réponses multidimensionnelles.

Ils sont d'ailleurs rejoints en cela par l'expérience et les aspirations de toutes celles et ceux qui depuis 2016, participent à l'initiative des « **Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent** » (voir encadré). Ce cycle de rencontres initié par le DFAE suisse avec divers partenaires réunit depuis des praticiens en provenance d'Afrique du Nord, d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale pour ce qui est devenu un véritable appel à interroger différemment cette violence. Le partenariat entre les initiateurs de ce premier Cours régional s'inscrit également dans la mouvance de cette initiative.

Les « Conversations régionales pour la PEV », une initiative entre la Suisse et l'Afrique

Suite à l'adoption du Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (2016), le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse a fait de cette thématique une priorité (*). La Division Sécurité humaine est le Centre de compétences du DFAE qui met en œuvre ses priorités politiques dans les domaines de la paix et de la sécurité humaine. Elle a donc entrepris depuis toute une série d'activités de plaidoyer en faveur de cette approche de prévention centrée sur les causes de la violence et les alternatives qui peuvent être apportées, et elle mobilise ses experts pour réaliser des activités avec ses partenaires sur le terrain.

Elle a en particulier lancé en 2016, avec plusieurs autres partenaires, l'initiative des « *Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara* », dont elle assure depuis l'animation et la coordination, tout en lui apportant son expertise.

L'initiative compte désormais une vingtaine de rencontres, dont les grands rendez-vous de Dakar (2016), N'Djamena (2017) et Alger (2018), les diverses rencontres thématiques ou sous-régionales de Dakar, Yaoundé, Abidjan, Maroua, Ouagadougou, Bangui, ou encore les tables rondes de New York, Genève et Dakar. A ce jour, cet espace de dialogue a rassemblé plus d'un millier de personnalités d'horizons professionnels divers d'Afrique du Nord, de l'Ouest et centrale.

L'objectif est à la fois de proposer un espace informel d'échange et de dialogue sur l'approche de prévention, de renforcer les passerelles entre différents acteurs, de mettre en exergue et de renforcer les initiatives positives représentant des alternatives concrètes à l'EV, et de contribuer au renforcement des capacités des acteurs engagés dans la PEV dans le cadre de leurs fonctions et au sein de leur communauté.

La devise de l'initiative est : « Investir dans la paix pour prévenir l'extrémisme violent ».

Le CAERT de l'Union africaine est un partenaire de l'initiative et il s'est allié au DFAE suisse pour le lancement de ce 1^{er} Cours régional pour la PEV.

(* Le DFAE suisse a adopté en avril 2016 un Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent -

https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitisch-er-Aktionsplan-PVE160404_FR.pdf)

II. Le premier Cours régional de cadres pour la PEV en Afrique centrale

Avec la participation de 52 responsables de haut niveau, cadres des administrations militaires, sécuritaires et politiques et membres de la société civile des onze pays faisant partie de l'institution sous régionale auxquels il était destiné, ce premier Cours régional pour la PEV en Afrique centrale aborda les situations sécuritaire, sociale et politique des pays concernés, et au plan transnational, en utilisant de nouvelles approches politiques et participatives, peut-être un peu surprenantes pour des participants plus habitués aux concepts du contre-terrorisme.

i. Concept et enjeux

L'approche de prévention invite en effet à porter un regard différent sur la violence perpétrée par les groupes dits extrémistes violents : il ne s'agit pas de discuter de la meilleure manière d'éradiquer ces acteurs de la violence, mais d'envisager comment éradiquer les travers qui émanent du sein de nos sociétés et suscitent une telle violence (« les causes » de la violence).

Ce Cours se base ainsi sur le constat que si la réponse à l'extrémisme violent et au terrorisme a été jusqu'à ce jour essentiellement militaire et sécuritaire, il est de plus en plus accepté que,

pour assurer une réponse efficace, un arsenal d'outils prenant également en compte, en plus de ses conséquences, les causes de l'EV, doit désormais être adopté.

L'autre changement de perspective fondamental qu'appelle cette approche de prévention, porte sur le sens profond qui est donné dans nos sociétés contemporaines au vocable « sécurité » et sur le révélateur que constituent peut-être ces violences d'un besoin plutôt de « sécurité humaine » qui assure aux populations la protection de leur être et de leurs biens par l'Etat détenteur de la force publique.

Ainsi, si les causes de la violence ont en commun l'exclusion sociale, politique, économique, ou son sentiment, la réponse devra mobiliser l'inclusion. Si la sécurité doit placer en son centre l'être humain, il faudra s'assurer avec cet être humain que la gouvernance sécuritaire répond à ses besoins. On comprend dès lors que l'outil commun à cette approche de prévention, focalisant ses efforts sur les causes profondes de l'EV et sur une approche basée sur la sécurité humaine, sera le dialogue.

Cependant cette approche est encore peu développée dans la pratique des Etats. Elle nécessite des efforts de renforcement de capacités, sous forme de cours de formation, d'ateliers de sensibilisation, de plateformes de dialogue, etc. Ce premier Cours régional pour la PEV en Afrique centrale répondait donc à ce besoin.

ii. Objectifs

Le Cours visait les objectifs suivants :

- Le renforcement de la compréhension par les participants de la nature et des manifestations de l'EV en Afrique et dans la région de la CEEAC en particulier, afin de mieux cerner les causes profondes de son apparition et son développement et appréhender les différentes logiques qui président à l'adhésion des personnes aux groupes extrémistes violents ;
- Le renforcement de la compréhension des liens entre les formes de violence que sont l'EV, le terrorisme et le crime transnational organisé, et les liens entre ces derniers et les autres formes de violence, parmi lesquelles les conflits non résolus ou latents ;
- La promotion de l'approche préventive consistant à agir sur les causes de l'EV, comme réponse à la violence, en ayant à l'esprit la nécessité d'investir dans la construction (renforcement) de la paix, plutôt que dans la répression ;
- Le renforcement des connaissances des participants sur les cadres politiques et juridiques existants en matière de prévention et de lutte contre le terrorisme et l'EV ;
- L'acquisition d'outils propres à donner forme à une action de PEV, notamment le concept de sécurité humaine, le dialogue inclusif en tant qu'instrument de prévention de la violence, le rôle de la recherche dans la PEV, le rôle de l'Etat et celui des différents acteurs de la PEV (acteurs politiques, acteurs des secteurs de la sécurité, la justice et la défense, les religieux, la famille, les femmes, les communautés, les médias ...).

iii. Méthodes et ressources

La méthodologie du Cours était basée sur les apports initiaux des divers animateurs et sur des travaux en groupe, des discussions et des jeux de rôles. Elle a favorisé l'élargissement des perspectives des participants comme effet de leur mélange, au vu de leurs profils socio-

professionnels divers (sécurité, défense, renseignement, justice, décideurs politiques, organisations de la société civile...). Furent suscités les échanges d'expériences sur les succès, les difficultés, les échecs et les opportunités d'un engagement dans la prévention de l'EV.

L'envergure régionale du Cours, conduit en anglais et en français, lui a également procuré une plus-value intrinsèque, notamment en permettant une meilleure compréhension de la dimension transnationale du phénomène de l'EV et de ses causes, et en favorisant un plus riche échange d'expériences puisant dans un large cercle de praticiens et de professionnels de la région CEEAC.

Cette méthodologie basée sur la diversité et l'échange offrait ainsi une véritable opportunité d'expérimenter le dialogue, ainsi que l'approche multi-acteurs, outils qui sont aussi au cœur de l'approche de la prévention de la violence.

La richesse du Cours fut celle de ses participants, mais aussi des personnes ressources sur lesquelles il put s'appuyer pour encadrer et accompagner les travaux. Se sont ainsi joints aux initiateurs du Cours, le CAERT de l'Union africaine et le DFAE suisse, des experts en provenance du Tchad, du Collège National de Défense du Nigeria, du Centre des Hautes Etudes de Défense et de Sécurité (CHEDS, Sénégal), du Kofi Annan International Peacekeeping Training Centre (KAIPTC, Ghana), du Centre Africain d'Etudes Internationales Diplomatiques, Économiques et Stratégiques (CEIDES, Cameroun), de l'Université de Maroua (Cameroun), de MediaWomen4Peace (Cameroun), d'Interpeace (Suisse/Kenya), de la CEEAC, de l'UNOCA, de l'UNESCO et de UN Women.

III. Les thèmes de la PEV

De nombreuses questions importantes furent abordées et considérées comme prioritaires par les participants, tout comme par les animateurs de ce « Cours-Rencontre » :

■ Il est important de comprendre les **moteurs de l'EV** et les **motivations de ceux qui rejoignent (ou quittent) les groupes extrémistes violents**, afin de réfléchir à une approche de dialogue et de prévention. Cette question a fait l'objet d'une intéressante étude de l'Université

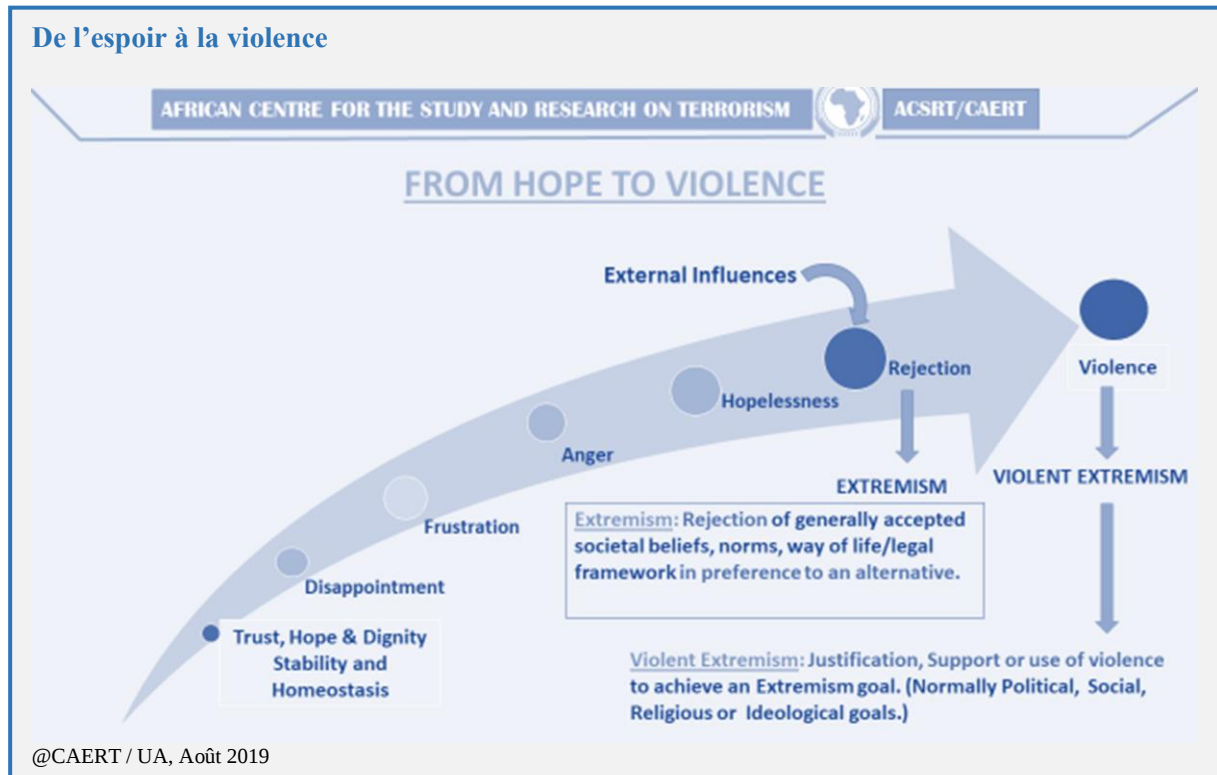
L'articulation du Cours régional pour la PEV

Le Cours est structuré autour de 6 blocs principaux :

1. L'analyse de la menace terroriste et de l'EV en Afrique.
2. La compréhension des moteurs de l'EV (facteurs économiques, politiques, sociaux et culturels) et des motivations propres à joindre un groupe EV.
3. Les approches de prévention de l'EV (Sécurité humaine, "Tout le gouvernement" et "Toute la société", approches internationale et régionale).
4. Les outils de la PEV (recherche, dialogue, résilience communautaire, éducation, genre, évaluation).
5. Les acteurs de la PEV (acteurs politiques, forces de défense et de sécurité, justice, groupes d'autodéfense, femmes, médias, secteur privé).
6. Etude de cas.

de Maroua. Interrogés en milieu carcéral, 584 détenus ayant participé aux activités de Boko Haram (dont 19 % de chrétiens et animistes), et qui se sont rendus d'eux-mêmes aux autorités camerounaises, s'expriment de manières fort diverses sur leur engagement. Chaque cas est spécifique mais beaucoup se sont engagés par « réaction émotionnelle » suite à des injustices ou des exactions commises par l'Etat, le plus souvent de manière répétée. Le sentiment de vengeance contre l'autorité ou l'environnement social, la protection de la famille et de ses biens et/ou la recherche de gains rapides sont les principales motivations des départs. Le recrutement fut, dans la plupart des cas, volontaire et, le plus souvent, incité soit par la famille

elle-même, soit par un agent recruteur, issu du même groupe social et dont l'idéologie religieuse couvrait d'un voile moral un engagement extrémiste et violent (la référence islamique ou à la vision idéale du grand royaume de Kanem-Borno étaient courantes). La fuite hors du groupe extrémiste (ou le refus de le rejoindre) suit également un parcours tout à fait personnel. Il ne peut être généralisé.



■ La mise en place et l'application de **cadres régionaux et nationaux de PEV** en Afrique centrale figuraient au programme du Cours. La faiblesse ou l'absence de tels plans et stratégies dans une sous-région où la persistance ou la montée du péril ne sont pas contestées, furent reconnues, de même que l'urgence de développer et mettre en œuvre ceux qui existent déjà (Tchad et RCA). Un plan d'action régional pour l'Afrique centrale fut réclamé, élaboré en tenant compte des recommandations formelles et matérielles du Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies et des textes pertinents de l'Union africaine. Un exercice pratique final, libellé « étude de cas », fut organisé au dernier jour de la formation. Organisés en quatre groupes équilibrés selon leurs profils, les participants ont approfondi l'étude du Plan d'Action du SGNU pour la prévention de l'extrémisme violent (2016), et répondu à six questions, ayant pour but de mieux les outiller à participer à la préparation et la mise en œuvre de politiques et programmes adéquats de PEV au niveau de leurs pays respectifs.

■ L'approche de la PEV au travers d'une vision « **sécurité humaine** », et non seulement « sécuritaire », est relativement récente : depuis le traité de Westphalie (1648), la sécurité est considérée comme une prérogative de l'Etat, qui permet le recours à la force principalement pour protéger le territoire, le pouvoir exécutif et les institutions. C'est seulement ces dernières décennies que la protection de la population et la bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme, la cohésion sociale s'imposèrent comme indispensables pour protéger l'ensemble des citoyens et leurs droits. La paix et la considération de la dignité humaine sont depuis lors au centre du principe de sécurité, appliqué à l'être humain. Aujourd'hui, il est reconnu que la sécurité humaine est l'affaire de chacun et qu'elle se décline à de multiples niveaux. Elle

concerne tous les secteurs de la société car « l'Etat est affaire de toutes et de tous ». Dans ce contexte, il fut reconnu que les extrémismes violents font partie intégrante de nos sociétés (malgré leur refus du système politique qu'ils combattent), et qu'il faudra bien, un jour ou l'autre, accepter de les réinsérer dans la vie nationale malgré la violence des moyens qu'ils utilisent pour arriver à leurs fins. « Même le Président Trump négocie avec les Talibans », fut-il avancé alors que d'autres participants se demandaient combien il fallait de morts pour entamer une négociation. Les groupes violents expriment un profond malaise de société et proposent un type différent de gouvernance. Il est donc de la responsabilité des gouvernants d'identifier les problèmes qui motivent cette violence et d'y répondre de manière adéquate.

■ La pratique du **dialogue** comme outil de rapprochement entre personnes qui se font violence et comme composante de la PEV fit l'objet de larges débats. Partant du principe que les actes que l'on pose au quotidien ont une influence sur la communauté, il fut considéré que le dialogue était un cadre de communication profondément utile et efficace. Chaque personne est porteuse d'espérance et doit pouvoir s'engager dans le dialogue. Dans la communication, il faut un émetteur et un récepteur, il faut un consentement et des signaux (la parole). Chacun vient avec ce qu'il a et s'efforce d'écouter ce que les autres ont à lui dire, comme dans les exemples présentés par les participants venant du Gabon (dialogue entre gouvernement et syndicats), de la République du Congo (interventions de la Médiature de la République) et du Tchad (Cadre national de dialogue politique-CNDP et journées de prière entre chrétiens et musulmans).

Du point de vue culturel, les principes humanistes identifiables dans tous les systèmes de société sont déviés et aboutissent à l'extrémisme violent lorsque des marqueurs d'affirmation identitaires et culturels sont utilisés pour conquérir des positions sociales, économiques et politiques. Les exemples de Boko Haram au Nigéria-Cameroun-Tchad-Niger, de la Seleka et des anti-Balaka en RCA, la crise anglophone dans les zones du Nord-ouest et Sud-ouest Cameroun furent mentionnés à cet égard. Pour faire face aux situations de violences, des **solutions politiques** doivent être recherchées et privilégiées dans la mesure où l'extrémisme violent exploite les spécificités identitaires pour soutenir ses revendications politiques. Cela commence par le dialogue avec les acteurs de la violence eux-mêmes, là où cela est possible, et s'applique également au dialogue au sein de la société en général. En tout état de cause, ces solutions devront, tout en restant focalisées sur les différences culturelles, davantage s'orienter vers la promotion de l'éducation, de la sensibilisation, des causeries éducatives ciblées et de la citoyenneté. Ce travail de dialogue, de partage, de refus de la violence verbale et de promotion de la non-violence doit commencer au plus jeune âge, à l'école et en famille, fut-il rappelé à de nombreuses reprises, ceci afin d'éviter que le modèle de réussite sociale soit donné par les acteurs de la violence, ou par ceux qui abusent de positions d'autorité.

■ Sur le **rôle des acteurs politiques dans la PEV**, il fut souligné qu'il s'agissait d'un « problème très sérieux traité de manière peu sérieuse ». En prenant l'exemple de la circulation des armements, souvent de fabrication très récente, en Afrique centrale, des questions précises furent posées : d'où viennent-ils ? S'il est estimé que plus de deux millions d'armes individuelles circulent autour du Lac Tchad, que font les services de l'Etat pour bloquer ces mouvements ? A qui appartiennent ces stocks ? Qui contrôle ces marchés ? Les Etats traitent-ils sérieusement ces questions, qui sont capitales pour la sécurité des populations ? Quelles sont les lois qui régissent, dans chaque pays, ces questions ? Sont-elles appliquées ? Cette absence de transparence crée une insécurité redoutable qui est incompatible avec une société apaisée. La responsabilité collective et individuelle de chacun est donc engagée.

Face à la violence, les acteurs politiques, et leurs partis, doivent être interrogés et responsabilisés : que contrôlent-ils ? Que font-ils ? Sont-ils, pour certains d'entre eux, en lien avec les extrémistes ? Les utilisent-ils à des fins électorales ? Veillent-ils à l'application des lois qu'ils ont eux-mêmes votées ? Ont-ils un programme politique clair sur ces questions ? Par ailleurs, les militaires qui gèrent la guerre sont-ils vraiment apolitiques ? Il fut dit que la cité était représentée par l'ensemble de la population. Un commissaire de police fait de la politique. La défense armée, c'est de la politique menée par d'autres moyens. La politique concerne donc tous les citoyens et pas seulement les « professionnels de la politique ». Pour cela, il est important de donner un statut stable à l'opposition politique au sein des parlements afin que le non-respect des principes sociétaux de base ne mène pas à la violence et qu'un contrôle démocratique puisse s'effectuer. Vivre ensemble, c'est de la politique et combattre activement la violence et la haine, davantage encore.

Et puis, la responsabilité des acteurs politiques fut également évoquée en lien avec la gestion du bien public pour le bien du public, tant il est admis aujourd'hui que les défaillances en matière de gouvernance démocratique sont également au cœur de causes de désespoir qui poussent certains dans les bras mortifères de l'extrémisme violent.

■ Ces différentes questions ont tout naturellement également soulevé celle du **rôle de la justice** dans l'application des lois (nécessité d'un travail rigoureux et empathique de la part des juges, suites données aux jugements, présence de juges compétents là où la violence extrême perturbe la vie des populations), problème récurrent dans la région entière. Or les frustrations liées à une justice défaillante voir dépendante ne sont-elles pas, elles aussi, à l'origine de parcours de violence ?

■ En matière de prévention de l'extrémisme violent, les **Forces de Défense et de Sécurité (FDS)** ont un rôle capital à jouer, tout le monde en convient. Cependant les conflits entre ses différentes composantes, le manque de coordination entre les FDS des Etats concernés, la méfiance et le secret qui entourent les actions militaires, la corruption, souvent, la politisation des hauts gradés, parfois, la disparition de stocks d'armes et la commercialisation/privatisation de certaines unités (gardes présidentielles, protection de personnes, bâtiments privés ou entreprises) ternissent singulièrement leur mandat. C'est le concept d'Armée-Nation qui doit être compris et appliqué et qui donne aux FDS le sens d'une défense préventive et de sécurité humaine, qui passe aussi par le respect des droits des populations et la poursuite judiciaire de leurs propres abus. Dans ce contexte, toute action civilo-militaire (infrastructures, santé, éducation par ex.) sera ressentie positivement par la population, surtout si les FDS prennent langue avec elle dans le choix et la mise en œuvre de leurs projets. La prise en compte des « valeurs territoriales » des populations est essentielle ainsi que la présence de proximité des FDS qui leur permet d'agir au plus près des besoins locaux.

■ Autre débat de ce Cours : quel rôle pour les **femmes** dans la PEV ? Quel rôle pour les femmes dans la société ? Ces deux questions étant liées, tant les femmes sont victimes et, en même temps, actrices de leur destin, la place des filles et des femmes dans leurs communautés, dans les groupes extrémistes violents, dans les groupes d'autodéfense et dans les FDS fut longuement évoquée. Il fut reconnu qu'elle est le reflet de ce qui se passe dans la société, dans la vie politique, économique et sociale du pays. Cependant, trop d'inégalités dénoncées, trop de mises à l'écart sur des questions comme la PEV, posent question car il fut unanimement reconnu que les femmes sont les « animatrices de la société et que leur bouche a souvent une influence positive face à la violence ». C'est ainsi que de nombreux exemples d'engagement des femmes en faveur de la paix furent présentés par les participants.

S'appuyant sur les structures nationales ou locales, un certain nombre d'entre elles commencent même à investir le champ du dialogue politique en prônant l'acceptation des différences et la recherche de solutions plutôt que la confrontation. Mais le Cours pêcha par là-même, avec une seule femme désignée comme participante : la sécurité serait-elle donc la seule affaire des hommes ?

■ Une avalanche de critiques déroula ses flots sur les **médias**. Il leur fut reproché de miser sur le sensationnel et sur les attentats (parce qu'ils sont plus « vendeurs »), de ne pas chercher à décrypter les causes de ces violences et les situations dans lesquelles elles ont lieu, de ne pas s'intéresser à la culture de la paix ni à la promotion des valeurs « africaines ». A contrario, le rôle positif des radios communautaires fut reconnu, dont la flexibilité leur permet d'atteindre toutes les populations, même les plus défavorisées, en donnant la possibilité à toutes et à tous de s'exprimer et d'échanger. Elles furent considérées comme particulièrement efficaces pour la PEV, avec comme avantage supplémentaire de mettre généralement femmes et jeunes en première ligne. Il en est de même des réseaux sociaux, très utilisés par les jeunes. Quant aux discours alternatifs à celui des extrémistes violents, que devraient propager les médias selon certains, il fut reconnu qu'il ne doit être porté que par des personnes légitimes, doit venir du vécu des intervenants et s'adapter à la compréhension des auditeurs. Par ailleurs, l'inspiration des émissions doit venir des populations elles-mêmes, de leurs préoccupations, et s'intégrer à la sociologie et à l'histoire de la région couverte par la radio.

■ Si le **secteur privé** peut et doit jouer un rôle important dans la PEV, c'est qu'il est touché de plein fouet par la violence. Comme il a la responsabilité sociale de garantir les emplois et de protéger ses employés, il a besoin de stabilité politique, et doit pouvoir compter sur un Etat fournisseur de biens essentiels lui permettant de fonctionner. A l'inverse, dans un environnement chaotique, ce secteur peut déstabiliser une communauté et même un Etat par ses activités illégales, ses transferts de fonds opaques, ses exportations cachées ou ses trafics illicites. Là encore, chaque situation diffère et des recherches précises devraient documenter ce secteur sensible et fragile et les initiatives de PEV l'impliquer.

■ Concernant la **recherche**, il fut souligné que la PEV qui touche tous les aspects de la vie politique, économique et sociale de la société, ouvre un vaste champ aux chercheurs universitaires, gouvernementaux ou indépendants. Mais combien sont-ils en Afrique centrale, fut-il demandé ? Combien de think tanks sont disponibles pour cet immense travail de récolte d'informations et d'analyse qui puisse aider à préciser les politiques locales, régionales ou internationales sur la violence, ses causes et les solutions à lui apporter ? Où sont les budgets nécessaires à cette collecte d'informations ? Les gouvernements, les politiques, les FDS, les autorités locales ont besoin de réponses à leurs questions et des propositions doivent leur être présentées.

■ La question de l'abandon dont se plaignent les **victimes** des extrémistes violents tout comme les conditions dans lesquelles les « **ex-engagés** » pouvaient devenir des avocats de la PEV furent évoquées vivement. Les faveurs (apprentissage, soins, nourriture) dont bénéficient ceux qui reviennent de leur engagement auprès des groupes armés, contrairement à ceux qui en ont été les victimes, peuvent provoquer des tensions importantes si des lois nationales ne sont pas promulguées sur cette question, d'autant plus quand on constate que les lois anti-terroristes ont une nette priorité dans les budgets, au détriment de celles consacrées à la PEV et aux compensations que réclament les victimes. Cela a permis aussi de s'interroger sur le sens de la résilience communautaire, et sur les leçons que des ex-engagés pouvaient partager sur leur parcours au titre de la prévention de la violence.

■ Le rôle et la légitimité des **groupes d'autodéfense** (dans cette appellation ou diverses autres), la construction de réponses communautaires à l'extrémisme, les réactions létales aux attaques externes en l'absence d'Etat qui devrait assurer l'ordre, la privatisation de la sécurité et le rôle de l'individu dans la défense du groupe, toutes ces questions s'invitèrent activement dans les débats. Le sentiment de vulnérabilité qui mène à la création de groupes d'autodéfense est certes ambigu. Dans certains cas, comme pour les Kamajor au Libéria et les archers de Teso en Ouganda, l'engagement de ces groupes permet de sauver des communautés entières. Ailleurs, brutalités, exactions, banditisme et refus de démobilisation créent de nouveaux facteurs de violence. Les participants débattirent donc en particulier des questions suivantes : les groupes d'autodéfense sont-ils nécessaires si l'Etat est présent ? Si celui-ci est absent, devrait-il créer lui-même des comités pour soutenir son action ? Quel serait alors leur mandat ? S'agit-il d'un nouveau contrat social, d'un nouveau rôle délégué par l'Etat ? Certains participants soulignèrent qu'il serait réducteur de les analyser à partir de leurs seules conséquences négatives ; certains gouvernements accordent une reconnaissance à l'utilité sociale du travail de sécurité qu'effectuent les groupes d'autodéfense en faveur des populations, et la volonté d'intégrer certains d'entre eux dans les FDS en atteste également.

Il fut relevé que les **zones dites « non-gouvernées »** du territoire national n'existaient pas. Il y a toujours quelqu'un qui gouverne comme le prouvent les nombreux exemples mentionnés. Dans l'Est de la RDC par exemple, de nombreux comités de défense populaire se sont constitués. Mais ceux-ci ont pris le goût des armes et commettent de nombreux abus. Ailleurs, des polices de proximité chargées de combattre la criminalité ont été constituées. Face aux « Koulounas » (gangs violents de la ville de Kinshasa) ou aux « Bébés noirs » (leurs alter ego de Brazzaville), toute la population est actuellement mobilisée et des solutions multiformes impliquant le secteur privé, les ONG, les habitants des quartiers et les autorités à tous les niveaux, semblent en mesure de limiter l'expansion de ces gangs. A l'Extrême Nord du Cameroun, ce sont les comités de vigilance, selon certains participants, qui ont contenu l'expansion de BH (au prix de nombreux morts), par les renseignements qu'ils ont récoltés et les opérations qu'ils ont menées, malgré de nombreux égarements, reconnus par les autorités.

IV. Bilan et conclusions

Ouvert par le Représentant spécial de l'Union africaine pour le contreterrorisme et Directeur du Centre Africain d'Etudes et de Recherche sur le Terrorisme (CAERT), par le représentant du Ministre des Relations Extérieures du Cameroun et par une représentante du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de la Suisse, ce premier Cours régional de cadres pour la PEV en Afrique centrale fut, selon les nombreux témoignages reçus des participants, à marquer d'une pierre blanche dans les efforts de la région pour désamorcer la menace de l'extrémisme violent.

La découverte d'une PEV pratique et réaliste marqua les travaux. Il est possible de mener une vie politique et sociale pacifique et de prévention même dans des circonstances particulièrement difficiles et entourées de violences.

Le succès de ce Cours confirma le besoin d'offrir ce type de renforcement de capacités à des acteurs publics amenés à élaborer et mettre en œuvre des politiques et programmes de PEV.

Il se mesura tant à la prise de parole active, voire passionnée, des participants qu'à la demande insistante d'un renouvellement prochain d'un tel Cours pour cette région.

Le public essentiellement militaire et sécuritaire réuni à Yaoundé souligna en effet à quel point cette région d'Afrique centrale paraît délaissée quand il s'agit de faire face à des défis de violence nouveaux et d'origine mixte, tant intérieure qu'extérieure. Sous-observée et en dehors des écrans de la plupart des partenaires internationaux (malgré des situations, certes diverses, mais toutes extrêmement préoccupantes), elle se situe en même temps au carrefour de situations d'extrêmes violences et de gouvernances gouvernementales insuffisamment outillées pour y répondre (Cameroun, Tchad, RCA, Gabon, RDC, République du Congo, Ouganda, Rwanda, Burundi, Guinée Equatoriale, Sao Tomé et Principe).

Si la zone Cameroun-Tchad-RCA fut très au cœur des travaux lors de ce cours pour la PEV en Afrique centrale, il apparut nettement que la situation en RDC et l'implantation de plus en plus active de multiples groupes extrémistes violents inquiète désormais profondément.

S'il fut certes reconnu que les femmes ne furent pas assez représentées (à l'image hélas de leur très faible présence lorsqu'il s'agit de la gestion de la sécurité) et qu'il manquait du temps pour les échanges, malgré les espaces prévus au programme pour les favoriser, une étape future du Cours permettra de corriger cela et de renforcer également une participation plus politique tout en maintenant son haut niveau de participation.

Il fut enfin demandé qu'un réseau soit lancé entre les participants et leurs institutions pour une mise en œuvre partagée et active de la PEV. Cette demande fait ainsi écho à la communauté de pratique qui progressivement se met en place à travers l'initiative des Conversations régionales pour la PEV.

En fin de compte, si ce premier Cours régional de cadres pour la PEV en Afrique centrale a pu participer à une forme d'éveil sur l'importance de mieux intégrer les leviers de l'approche de prévention, et qu'il a pu amener quelques notions de base sur ce sujet à la cinquantaine de participants réunis à cette occasion à Yaoundé, il a aussi démontré qu'il y a encore beaucoup de besoins à combler. Pour leur part, les responsables du Cours, le CAERT de l'Union africaine et le DFAE suisse, entendent poursuivre leur partenariat et continuer à proposer de telles étapes de formation à la PEV sur le continent africain.

Quelques pointeurs pour engager une action de PEV

■ Pour les gouvernements :

- Inclure dans les plateformes nationales tous les organes étatiques dont l'action peut réduire les facteurs de l'EV (ministères du développement, culture, social, justice, parlements, etc.) ;
- Elaborer, vulgariser et mettre en œuvre par des processus participatifs et inclusifs un plan national de prévention de l'extrémisme violent ;
- Outiller davantage les intervenants locaux de la prévention et aider à la structuration des plateformes ou espaces de dialogue locaux ;
- Combattre les frustrations (marginalisation et discrimination, injustice, corruption, violations des droits de l'homme et de l'état de droit, etc.) par l'action publique responsable ;
- Renforcer le partenariat avec le secteur privé pour l'emploi et la sécurité des employés ;
- Renforcer les communautés locales à travers le soutien aux activités économiques locales, l'emploi des jeunes, le renforcement des capacités des leaders communautaires, etc.

■ Pour les Forces de défense et de sécurité :

- Promouvoir l'approche de la sécurité humaine en l'intégrant dans les politiques et les doctrines de défense et de sécurité ;
- Renforcer les liens armées - populations en mettant en avant le rôle de l'armée dans la protection des personnes et des biens ;
- Agir dans le strict respect des droits humains, communiquer sur les incidents impliquant les FDS et appliquer la loi en cas de violations des droits humains et du droit humanitaire.

■ Pour les chercheurs :

- Adopter des méthodologies adaptées au contexte et une communication sans équivoque avec les interlocuteurs ;
- Proposer aux décideurs des rapports simples expliquant la violence et orientant les solutions, y compris sur les droits de l'homme, les pratiques endogènes de gestion des conflits, la place des femmes et jeunes.

■ Pour les femmes, les jeunes, la société civile et les médias :

- S'engager pour le respect des droits des enfants, des droits des femmes et de l'égalité des sexes, et veiller aux signes de radicalisation au sein des familles et des communautés ;
- Organiser des séances de causerie éducatives animées par des repentis ou rescapés afin d'empêcher que d'autres ne se laissent séduire par les groupes extrémistes ;
- Instaurer le dialogue dans les communautés et les familles afin d'encourager la tolérance sociale et religieuse et de consolider le vivre-ensemble ;
- Mener des campagnes de sensibilisation en utilisant des réseaux sociaux, les radios communautaires, les télévisions, en se basant sur le dialogue et les messages de tolérance ;
- S'impliquer et faire des propositions aux décideurs afin de mettre en place une communication préventive et une communication de crise adaptées et pondérées.

■ Pour les organismes régionaux, les Nations Unies et les partenaires internationaux :

- Sensibiliser les Etats de la région à l'adoption et/ou réappropriation des instruments juridiques régionaux et internationaux de prévention et de lutte contre l'extrémisme violent ;
- Aider à l'harmonisation de façon contextuelle des stratégies de prévention et de répression ;
- Contribuer à renforcer l'état de droit et l'ordre institutionnel dans les Etats fragiles ;
- Créer ou renforcer des structures régionales ou nationales de recherche sur l'EV ;
- Consolider et soutenir les efforts nationaux et régionaux en matière de prévention de l'extrémisme violent en renforçant les capacités en matière de respect des droits de l'homme et de l'état de droit, de bonne gouvernance, de dialogue inclusif et de développement durable.

Annexe – Références utiles

- **Plan d'action du Secrétaire général des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (24 décembre 2015) / Plan of Action of the United Nations Secretary-General to Prevent Violent Extremism (24 December 2015)**
Français : http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674&referer=/english/&Lang=F
English: http://www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/70/674
- **1999 Convention de l'OUA sur la Prévention et la Lutte contre le Terrorisme / OAU Convention on the Prevention and Combating of Terrorism /**
Français : <http://www.peaceau.org/uploads/algiers-convention-terrorism-fr.pdf>
English: <https://caert.org.dz/official-documents/conventions/convention-terrorism.pdf>
- **2002 UA Plan d'action pour la prévention et la lutte contre le terrorisme / AU Plan of Action on the Prevention and Combating of Terrorism**
Français : https://www.caert.org.dz/fr/AU-official-documents/plan_action_fr.pdf
English: <http://www.peaceau.org/uploads/au-anti-terrorism-plan-of-action.pdf>
- **2004 Protocole à la Convention de l'OUA sur la prévention et la lutte contre le terrorisme / Protocol to the 1999 AU Convention on the Prevention and Combating of Terrorism**
Français : <http://www.peaceau.org/uploads/protocole-lutte-contre-terrorisme-fr.pdf>
English: https://au.int/sites/default/files/treaties/7787-treaty-0030_-_protocol_to_the_oau_convention_on_the_prevention_and_combating_of_terrorism_e.pdf
- **2014 Charte africaine des valeurs et des principes de la décentralisation, de la gouvernance locale et du développement local / African Charter on the Values and Principles of Decentralisation, Local Governance and Local Development**
Français : https://au.int/sites/default/files/treaties/36387-treaty-0049_-_african_charter_on_the_values_and_principles_of_decentralisation_local_governance_and_local_development_f.pdf
English: https://au.int/sites/default/files/treaties/36387-treaty-0049_-_african_charter_on_the_values_and_principles_of_decentralisation_local_governance_and_local_development_e.pdf
- **2014 Rapport de la Présidence de la Commission sur le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique / Report of the Chairperson of the Commission on Terrorism and Violent Extremism in Africa**
Français : https://au.int/sites/default/files/speeches/25397-sp-cps.455.rpt_terrorisme.nairobi.2-09-2014-2-0.pdf
English: https://au.int/sites/default/files/speeches/25397-sp-psc-rpt-terrorism-nairobi-2-09-2014-pdf_0.pdf
- **Plan d'action de politique étrangère pour la prévention de l'extrémisme violent du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) de Suisse (avril 2016) / Switzerland's Foreign Policy Action Plan on Preventing Violent Extremism (April 2016)**
Français : https://www.eda.admin.ch/dam/eda/fr/documents/publications/SchweizerischeAussenpolitik/Aussenpolitischer-Aktionsplan-PVE160404_FR.pdf
English: <http://www.news.admin.ch/NSBSubscriber/message/attachments/43587.pdf>
- **“Regional Conversations for the Prevention of Violent Extremism in the Sahel-Sahara” / « Conversations régionales pour la prévention de l'extrémisme violent au Sahel-Sahara » :**

- **Dakar, juin 2016 :** Français https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-FRENCH.pdf / English: https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2016/09/1609_Investing-in-Peace-ENGLISH.pdf
- **N'Djamena, juin 2017 :** Français <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-Meeting-NoteFrench.pdf> / English: <https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2017/08/IPI-E-RPT-Chad-Meeting-NoteEnglish.pdf>
- **Alger, juin 2018 :** Français https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809_Algers-Meeting-Note-French.pdf / English: https://www.ipinst.org/wp-content/uploads/2018/09/1809_Algers-Meeting-Note-English.pdf

Note des responsables du Cours

Toute question à propos du Cours est à adresser aux co-directeurs :

- Col. Christian Emmanuel MOUAYA POUYI, Responsable des formations, CAERT / UA (pouyim@africa-union.org)
- Mme Carol MOTTET, Conseillère principale, Division Sécurité humaine, DFAE suisse (carol.mottet@eda.admin.ch)

La contribution particulière du CEIDES (Cameroun) aux travaux est attestée avec reconnaissance par les responsables du premier Cours régional PEV en Afrique centrale.



Centre Africain d'Etudes et de Recherche
sur le Terrorisme (CAERT).
Union Africaine (UA).

📍 Rue Chahid Boukhazara Abdellah
B.P 141, Bureau Poste Mohammadia Alger, Algérie
☎ +213 21 52 01 10, Fax : +213 21 52 03 78

www.caert-au.org



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Département fédéral des affaires étrangères (DFAE)
Direction politique (DP)
Division sécurité humaine (DSH)
Bundesgasse 32
3003 Bern
Confédération suisse
www.eda.admin.ch